LE MOLSHEMIEN

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM









Au sommaire

DOSSIER

Réaménagement du quartier Henri-Meck
Garantir un partage harmonieux
du site Pages 4 à 7

ÉCONOMIE

Cémoi une entreprise qui ferme...
L'offre économique en pleine ébullitionPage 8
... Trois autres qui s'installent
Pompac, spécialiste de la salle de bains
VHM-Heinrich canalisation
Transports Fuchs Page 9

SOLIDARITE - SOCIAL

ADV Laos
Aider sans assister Page 10
Projet de Maison médicale Page 11
Résidence seniors Page 11

HISTOIRE

Il y a 700 ans... Les tribulations des juifs de Molsheim

au Moyen Âge Pages 12 et 13

CULTURE

Six boîtes à livres pour partager le plaisir de lire Assouvir sa passion de la lecture Pages 14 et 15 Henri Di Mattéo, artiste peintre

Délivrer un message haut en couleurs Pages 16 et 17

ENVIRONNEMENT

La ressource eau sur le territoire

Du captage

au robinet du consommateur Pages 18 et 19

SPORT

Mutzig ovalie Molsheim

Ecole de rugby, école de la vie Pages 20 et 21

SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux Pages 22 et 23

COMMERCE

Quoi de neuf Page 24

ÉTAT CIVIL

Carnets rose et blanc Page 25

DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Les tribunes Page 26

En couverture, le quartier Henri-Meck Vue sur le lycée et le collège Henri-Meck

photo Régine Sérange.

Directeur de la publication Comité de rédaction : Laurent Furst

: Laurent Furst, Grégory Oswald et

Régine Sérange

: Martine Barthel, Annette Krieger, Chantal Jeanpert, Renée Serrats et Valérie Viennot

Coordination et mise en page Photos

: Régine Sérange : Mairie de Molsheim et documents remis

Publicité & impression Edité à 5 200 exemplaires - : Bucerep Imprimerie

ires -

Dépôt légal à parution - ISSN 2967-8307 www.molsheim.fr

Relecture





Rénover les voiries les plus vétustes pour continuer à faire progresser Molsheim

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

orsque l'on est en charge de la gestion d'une collectivité, on aime à souligner les points forts de celle-ci. Ainsi, notre Ville compte désormais plus d'emplois que d'habitants, elle n'a pas de dettes et est fiscalement l'une des villes aux taux les plus faibles d'Alsace.

Mais il convient aussi d'être honnête en évoquant les points faibles. Parmi ceux-ci, il y a l'état général de la voirie. Molsheim compte 44 km de voirie communale dont une fraction peut clairement être qualifiée de vétuste. Bien sûr des opérations parfois importantes ont été menées, mais il reste tant à faire.

Cette situation s'explique aisément : au cours des années passées, notre Ville a déployé beaucoup d'énergie pour voir aboutir et cofinancer le contournement puis la dénivellation du passage à niveau. Elle a créé la liaison Inter-Quartiers, construit de nouveaux bâtiments tels la Maison des élèves, le Stadium ou la Maison multiassociative. Des espaces publics, plusieurs parcs, des kilomètres de pistes cyclables, le Paradis des enfants ont été réalisés. La zone d'activités Ecoparc a été modernisée et étendue, permettant d'accueillir plusieurs milliers d'emplois nouveaux.

Tous ces dossiers ont nécessité d'énormes moyens et imposé en permanence des arbitrages budgétaires dont la voirie n'a que très rarement bénéficié.

Désormais, malgré un contexte plus difficile mais aussi parce que tous les équipements majeurs sont en place, nous allons orienter une part plus importante de nos investissements vers la rénovation de nos routes. Nous espérons ainsi régler en quelques années le problème des voiries les plus vétustes.

Dans le cadre des chantiers présents et à venir, nous prenons naturellement en compte l'évolution des questions environnementales en infiltrant l'eau pluviale là où cela est possible. L'objectif est double : recharger les sols en eau et améliorer le rendement épuratoire de nos stations d'épuration afin de réduire au maximum la diffusion de polluants vers le milieu naturel.

Sur le dossier de la voirie comme sur d'autres, nous mettrons en œuvre toute notre énergie, avec les équipes de la Ville, pour mener à leur terme nos projets et ainsi contribuer au mieux-vivre à Molsheim.

> Votre Maire, Laurent Furst

NB: Dans l'année à venir seront refaites les voiries du quartier Henri-Meck, les rues de Saverne et de Lorraine ainsi que le chemin de Dorlisheim. Récemment viennent d'être rénovées les rues Saint-Joseph, des Capucins, du Narion, du Champ du Feu, du Donon, du Marché-Neuf, du Haut-Barr et partiellement la rue du Landsberg. La CEA, pour sa part, a procédé à la restauration du tapis de l'avenue du Général de Gaulle.



Axe essentiel de la Ville, la rue Henri-Meck assure la desserte des établissements scolaires (école maternelle de la Bruche, cité scolaire Henri-Meck et collège Rembrandt Bugatti). Un des aménagements prévus consiste en la création d'un giratoire au niveau du carrefour avec la rue Sainte-Odile.

Réaménagement du quartier Henri-Meck, rue Sainte-Odile et rue du Député-maire Gérard Lehn

Pour un partage harmonieux du site

Les travaux d'embellissement du quartier Henri-Meck se précisent. Renforcer les liaisons piétonnes et cyclables, accompagner et sécuriser les sorties et entrées des élèves tout en valorisant le patrimoine architectural et urbain restent les principaux objectifs défendus par la municipalité. Le montant des travaux avoisine les 2,7 millions d'euros.

roche du centre ville, le quartier Henri-Meck représente un des axes emblématiques et très fréquentés de la Ville. 1410 élèves de la cité scolaire éponyme dont 342 collégiens, 115 écoliers de l'école maternelle de la Bruche et une partie des quelque 650 élèves du collège Rembrandt Bugatti cohabitent tous les jours avec les riverains durant le temps scolaire.

Une première évolution a marqué l'histoire de ce quartier lors du déménagement de la caserne des pompiers. Les bâtiments ont été rasés en deux temps et la Ville a souhaité reverdir l'espace en créant le parc du Docteur Alfred Eichler. Élevé au rang de citoyen d'honneur en 1995, l'ancien médecin-chef au Centre de secours principal de Molsheim s'est éteint

à l'âge de 90 ans le 12 août 2014. Inauguré en avril 2018, ce poumon vert de la Ville, véritable vecteur du lien social, participe à l'art du bien vivre-ensemble. La seconde évolution est sur le point de se concrétiser. Fidèle à sa politique d'aménagement des pistes cyclables (jusqu'à 20 kilomètres actuellement), de création d'espaces verts et plus récemment de gestion intégrée des eaux pluviales, la municipalité continue à œuvrer avec efficacité pour le développement durable. Ainsi ce futur projet d'aménagement global vise à améliorer le cadre de vie des habitants. Tout en mettant en valeur le patrimoine architectural et urbain, la ville veut sécuriser les flux de circulation en privilégiant les modes de déplacement doux et en participant au renforcement du végétal.





Le projet en bref

Estimation: 2,7 millions d'euros TTC



Sécuriser les flux



- Volonté de "casser" la vitesse en réduisant la largeur des voies, en créant un giratoire au carrefour des rues Sainte-Odile et Henri-Meck ainsi qu'un plateau surélevé
- Nouvelle organisation des flux avec l'ambition de mettre le mode de déplacement doux au cœur de l'aménagement en intégrant les liaisons cyclables en site propre non partagées avec la circulation générale
- · Implantation de quais de bus homologués
- Réaménagement du pont de l'Union européenne pour faciliter les traversées piétonnes et cyclistes.
- Implantation de deux passerelles pour sécuriser la traversée du canal Coulaux.



0

Interconnecter les 20 kilomètres de liaisons cyclables sur le ban communal

- Création de près d'un kilomètre de piste cyclable en site propre (lire en pages 6 et 7), volet de près de 700 000 euros pris en charge par la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig
- Connexion et raccordement des cinq liaisons cyclables du secteur pour compléter le maillage existant et le réseau de 20 km de voies vertes et de pistes cyclables existant sur le ban communal :

Après avoir démêlé le nœud des liaisons cyclables au niveau de la gare, la Ville poursuit la mise en place d'un schéma cyclable structuré, continu et sécurisé au quartier Henri-Meck.



Assurer l'infiltration des eaux pluviales pour recharger les sols en eau



- Désimperméabilisation de la voirie sur près de 12 000 m² avec la déconnexion de toutes les bouches d'égout du réseau unitaire
- Écoulement vers les espaces verts des eaux pluviales collectées au niveau des voiries
- Création de dispositifs types noues enherbées pour améliorer le rendement épuratoire des stations d'épuration comme cela a déjà été entrepris au quartier des Prés, dans la rue du Champ du feu ou celle du Narion ou encore la rue du Donon).



Agrandir les espaces verts



 Implantation d'une palette végétale variée (150 arbres) au parc Alfred Eichler et alentours afin d'offrir des espaces ombragés et une ambiance bucolique aux riverains et usagers.



Améliorer l'offre de stationnement



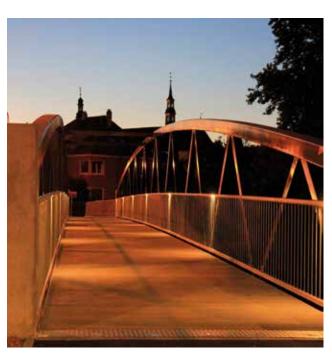
 Légère augmentation du nombre de places de stationnement sur l'ensemble des emprises foncières concernées (rue de la Fonderie, rues Henri-Meck et Sainte-Odile). Au total 83 places seront relevées contre 78 actuellement en veillant à désimperméabiliser les nouvelles aires de stationnement.



Repenser l'éclairage public

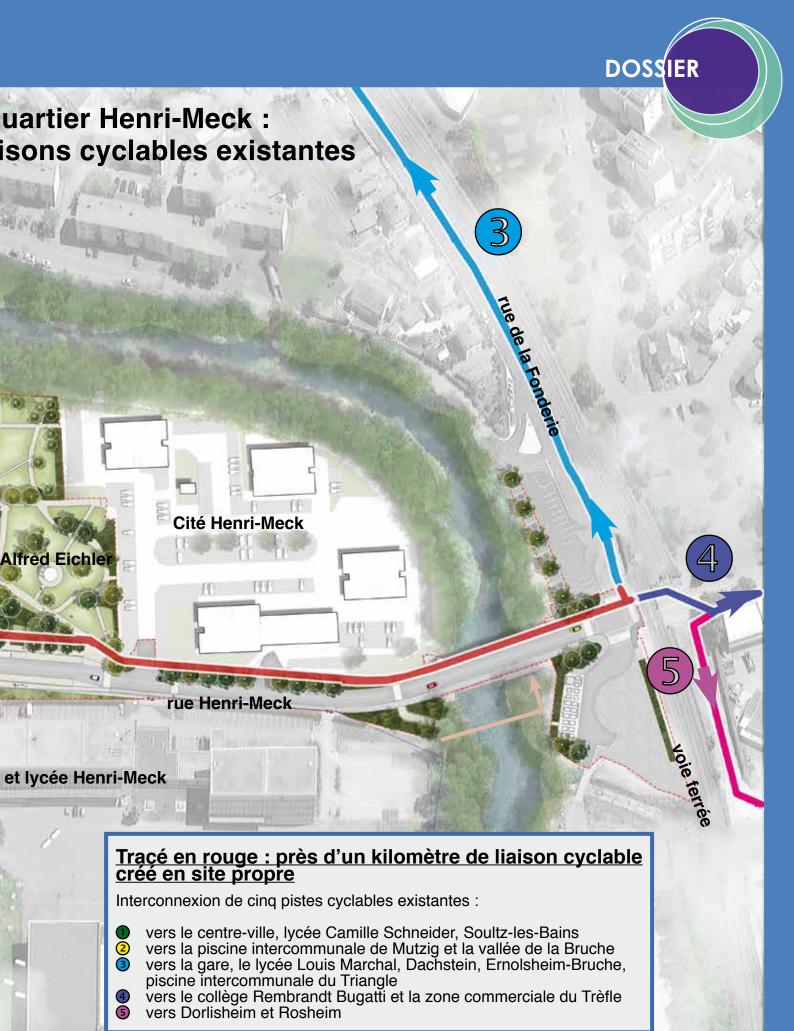


- Dépose des réseaux et infrastructures d'éclairage et téléphoniques publics existants
- Installation de candélabres à Led semblables à ceux mis en place lors de la création du parc Alfred-Eichler.



L'éclairage des deux passerelles encadrant le pont de l'Union européenne sera intégré au garde-corps à l'image de celui effectué pour la passerelle de l'avenue de la Gare.







En 2007, Cémoi rachète la chocolaterie Mosser fondée en 1950 au 79 rue de Saverne et passée sous le giron de Jacquot en 1984. Confrontée à une baisse des ventes, l'entreprise va fermer le site molshémien.

Cémoi : une entreprise qui ferme...

L'offre économique en pleine ébullition

La Ville de Molsheim a appris avec tristesse la fermeture de la chocolaterie Cémoi. Ce site industriel qui emploie encore 25 personnes fait partie intégrante de l'histoire de la cité. À la mi-mars, le processus de recherche d'un repreneur était toujours en cours. Dans le même temps et outre le projet Merck, la zone Ecoparc continue à se développer.

faute contexte économique morose et à ■la baisse des volumes : voilà les raisons invoquées par le groupe catalan Cémoi pour justifier son intention de céder le site de Sorbiers en Loire et de fermer l'usine de Molsheim. Cette dernière est spécialisée dans les moulages décorés à la main et emploie 25 personnes. La chocolaterie Mosser avait été fondée en 1950. Elle passe sous le giron de Jacquot en 1984 avant d'être rachetée par Cémoi en 2007.

Depuis 2021, Cémoi fait partie du groupe familial belge Sweet products. Le groupe invoque le contexte inflationniste et explique, dans un communiqué de presse, vouloir se "concentrer sur son savoir-faire historique de fabricant de chocolat à destination des industriels et des métiers de bouche et à continuer à développer des marques permanentes",

Début mars, trois entreprises agroalimentaires ont fait valoir leur intérêt pour le site. Les pourparlers sont en cours.



Les moulages creux produits à Molsheim pouvaient présenter jusqu'à neuf coloris différents.



... Trois autres qui s'installent

Pompac, spécialiste de la salle de bains - route Ecospace

C'est la Société d'édition des artistes peignant de la bouche et du pied qui avait acquis le premier terrain commercialisé dans la zone d'activités. Aujourd'hui l'APBP revend une partie de l'emprise à Pompac pour lui permettre de créer un ensemble commercial d'une surface de vente de 2 183 m² composé d'un espace self de 858 m² dédié aux professionnels ainsi qu'un show-room d'une surface totale de 927 m².

Un volume de vente de 398 m² consacré à la fois aux particuliers et aux professionnels complète l'offre commerciale. À cela s'ajoute un entrepôt de stockage (3 125 m²). L'implantation de cette enseigne s'accompagne de la création de 35 emplois.



VHM ou Heinrich canalisation 11 route Ecospace

Depuis 1923, le Groupe Victor Heinrich Molsheim développe ses activités dans le domaine de l'aménagement urbain (VHM canalisation, VHM éclairage public et VHM mobilier urbain) ainsi que dans le domaine de l'industrie (VHM fonderie, VHM mécanique et VHM réalisations 3D).

VHM Canalisation est le distributeur spécialisé des plus grandes marques de matériel d'adduction d'eau, d'assainissement et de voirie - travaux publics. Orienté Nord/Sud, le projet en cours à vocation tertiaire complétera l'offre de bureaux existante pour répondre au développement de l'entreprise.

Le projet se décline sur deux niveaux et la surface de l'emprise au sol est de 543 m².



Transports Fuchs 46 route industrielle de la Hardt

Le présent projet a pour but la démolition de l'existant et la construction d'un nouveau bâtiment logistique constitué principalement d'un hall de 4 770 m².

Un quai de chargement équipé de sept portes sera installé sur la façade principale située Nord-Ouest. Un bâtiment de bureaux et de locaux sociaux (340 m²) sur deux niveaux sera accolé à cette même façade.

Des locaux techniques et une réserve d'eau seront implantés contre la façade Sud-Est du hall.

L'ensemble des surfaces non utilisé par la construction et les voiries sera engazonné et végétalisé.



L'association "Aides au développement des villages au Laos" ADV Laos fête ses 10 ans

Aider sans assister

C'est en 1999 lors d'un raid VTT que Bernard Ponton découvre le Laos. Tombé littéralement amoureux de ses contrées, puis de Dala qui deviendra son épouse, il crée l'association "Aides au développement de villages au Laos" en 2012 pour soutenir la population rurale et montagnarde. Avec un seul mot d'ordre : ADV Laos trouve le financement et les villageois réalisent les travaux.

uand les enfants vous regardent avec leurs grands yeux noirs, on ne peut pas rester indifférent", expose Bernard Ponton. En 1999, le futur président d'ADV Laos découvre cette contrée et ses habitants. Depuis cette date, il n'aura de cesse de venir en aide aux Laotiens les plus démunis, "sans toutefois les assister". La nuance est importante. "Si l'association apporte le financement, les villageois doivent s'engager à participer aux travaux, à l'intendance ou à la logistique".

Créée en 2012, l'association ADV Laos intervient dans le respect des valeurs du pays, de ses habitants et des traditions. Elle prend soin de travailler directement avec la population en concertation avec les autorités locales. Elle gère les budgets engagés, finance les matériaux, contrôle ou fait contrôler les achats effectués. "Nous sommes indépendants et les actions engagées ont pour origine une demande locale des villageois", insiste Bernard Ponton.

L'accès à l'eau est primordial

Les projets entrepris comme l'accès à l'eau, la construction et l'électrification de blocs sanitaires, d'écoles ou de dispensaires bénéficient de subventions : 80 à 90 % proviennent d'opérateurs de l'État comme l'Agence Rhin-Meuse et de collectivités territoriales, dans le cadre d'opérations de solidarité internationale de gestion de l'eau. "Nos autres sources de financement sont issues de donateurs privés".

Parmi les dossiers qui ont d'ores et déjà abouti figurent les constructions de réseaux d'eau dans huit villages de montagne pour assurer l'accès à l'eau potable à 6 000 villageois. "Nous avons également contribué à l'installation de blocs sanitaires dans une école, l'implantation d'un petit hôpital commun à 17 villages".

Aujourd'hui, ADV Laos se concentre sur des objectifs de développement durable. "La gestion de la ressource en eau reste primordiale car si nous assurons à des familles l'accès à l'eau potable, il faut également leur faire adopter des comportements responsables d'usage de l'eau".



Quand il s'agit de puiser l'eau potable dans les sources plus ou moins éloignées, ce sont les petites filles des villages qui s'y collent au lieu de fréquenter l'école...



Dans le village de Sanphoulouang perché à 1 065 mètres sur une crête, les habitants ont désormais accès à l'eau potable grâce à l'action d'ADV Laos.

En savoir plus:

ADV Laos - 15 rue du Climont à Molsheim Tél. 03 88 38 34 58 / 06 83 00 89 52 b.ponton@free.fr - www.adv-laos.org

Projet de la Maison médicale route de Dachstein

C'est acté ! La future maison médicale portée par la Ville se situera sur le site de l'ancien Jardina. Dans un contexte tendu, la Ville de Molsheim agit pour élargir l'offre médicale existante.

Inauguré en septembre 2022, l'Espace de santé situé au 30 rue des regroupe Vergers déià treize spécialités médicales ou médicales (gynécologue, para ostéopathe, infirmier, neurologue, psychologue, médecin généraliste, angiologue, dentiste, rhumatologue sage-femme, massage bien-être, sophrologue et endocrinologue). La cité Bugatti entreprend d'élargir et de consolider l'offre de santé sur son territoire et s'est adjoint la compétence du promoteur immobilier KS Promotion de Bischheim. D'une superficie de 2 000 m², le futur pôle permettra d'accueillir les professionnels de santé dans des locaux modernes accessibles à tous les patients en lieu et place des anciennes serres Jardina. Pour l'heure, la Ville a



C'est sur le site de l'ancien Jardina que la Maison médicale verra le jour visuel non contractuel - @Atelier d'architecture G5

autorisé l'hôpital local à utiliser le magasin comme entrepôt durant les travaux de réaménagement du pavillon Saint-Jean, construit en 1971 et situé au centre-ville. Dans la continuité du chantier de réaménagement de l'entrée Sud, ce projet de maison médicale fait partie intégrante des travaux d'embellissement du quartier de

la Gare côté centre-ville. La Ville a transmis à KS Construction toutes les demandes spontanées d'installation qui lui sont parvenues et invite tous les professionnels à contacter directement le promoteur pour compléter l'offre :

KS Promotion - tél. 03 88 19 14 44 icopin@ksgroupe.fr

Résidence seniors : un projet mixte au quartier du Zich

En 2019, la Ville de Molsheim avait sollicité une étude sur le besoin de résidence seniors sur le territoire communal. Les projections réalisées montrent un vieillissement de la population à venir avec plus de 3 000 personnes de plus de 60 ans en 2025, dont notamment une forte hausse des plus de 75 ans. Il s'avère cependant que, quels que soient leurs revenus, tous les seniors éprouvent les mêmes besoins et rencontrent les mêmes difficultés liées au vieillissement (isolement, solitude, accessibilité du logement...).

Forte de ce constat, la Ville s'est fixé comme objectif la construction d'une résidence seniors mixte alliant logements conventionnés et non conventionnés afin de pouvoir répondre à fois à la demande du public social mais également à celle des seniors plus aisés. Ce projet en voie de réalisation à Molsheim, représente le premier dossier mixte monté en Alsace.

La Société d'économie mixte Alsace habitat, a manifesté son intérêt pour réaliser ce programme qui comportera 34 logements conventionnés et 20 en financement libre.





II y a 700 ans...

Les tribulations des juifs de Molsheim au Moyen Âge

Métropole religieuse de l'Alsace à l'époque de la Contre-Réforme, Molsheim a également longtemps abrité une petite communauté juive, dont la première synagogue (aujourd'hui disparue) est considérée comme l'une des plus anciennes d'Alsace...

a présence des évêques de Strasbourg à Molsheim au Moyen Âge est bien connue, mais on connaît beaucoup moins la modeste communauté israélite qui s'y établit au moins jusqu'au début du XVe siècle. Pourtant, quelques documents d'archives permettent de reconstituer les grandes étapes de l'histoire des juifs molshémiens qui, d'une manière, illustrent certaine localement les événements qui affectèrent tous les israélites d'Alsace. Rejetées par la plupart des cités, ces familles résidaient alors dans leur immense majorité à la campagne, sous la protection des seigneurs locaux.

Les massacres de 1349

Molsheim fut sans doute habité par des juifs dès le XIIIe siècle, mais il faut attendre le siècle suivant pour que la présence d'une communauté israélite soit attestée à l'intérieur des remparts. En effet, le 28 novembre 1308, tout en reconnaissant que désormais Molsheim appartiendrait définitivement aux évêques de Strasbourg, l'empereur Henri VII céda à Jean de Dirpheim "tous les juifs de l'un ou l'autre sexe" établis dans la localité, en même temps que ceux des villes épiscopales de Rhinau, Rouffach et Soultz (Haut-Rhin).

Théoriquement placés sous la protection du souverain, les israélites n'étaient pas à l'abri de

l'animosité des milieux populaires ; l'antijudaïsme atteignit même son paroxysme quelques années plus tard. Déjà, vers 1337-1338, un aubergiste de la région de Sélestat avait pris la tête d'une bande armée et parcouru la province en tuant sur son passage tous les juifs qui tombaient entre ses mains. Mais la violence de ce premier épisode fut dépassée de beaucoup avec l'arrivée de la peste noire qui, au début de 1349, poussa la population aux pires extrémités. Accusés d'avoir empoisonné les puits de Strasbourg et accéléré la propagation du fléau, deux mille juifs furent brûlés, le 14 février 1349. Toutefois ces persécutions ne se limitèrent pas à la capitale de l'Alsace et, selon les chroniqueurs l'époque, des massacres auraient également ensanglanté Soultz, Colmar, Bergheim, Sélestat, Benfeld, Obernai, Molsheim,

Wissembourg et Lauterbourg. Les archives locales restent pourtant muettes sur ces événements tragiques.

Il semblerait d'ailleurs que les terres épiscopales aient offert davantage de protection et que, de ce fait, "la ville de Molsheim n'ait point été souillée du sang des juifs". Il est toutefois plus probable qu'après le traitement réservé aux juifs à Strasbourg, leurs coreligionnaires de Molsheim n'aient dû leur salut qu'à la fuite, en laissant tout ce qu'ils possédaient derrière eux.



Représentation au XIIe siècle d'un marchand juif avec sa balance monétaire (d'après le Hortus Deliciarum).

À cette époque, leur sort devint très instable, car ils ne survivaient que sous une perpétuelle menace d'expulsion. L'évêque de Strasbourg ne tarda d'ailleurs pas à concéder à plusieurs cités le choix de recevoir (ou de refuser) des juifs dans leurs murs.

C'est ainsi que, dans une charte de 1440, Robert de Bavière interdit aux juifs de séjourner dans Molsheim, et cela en accord avec le Magistrat de la ville. À partir de cette date, il n'y eut plus d'israélites localement et cette mesure semble être restée en application jusqu'au XVIIIe siècle.



La première synagogue

À côté des textes médiévaux, la présence d'une communauté israélite à Molsheim est également attestée par une inscription en hébreu (dite *Judenstein*) qui commémore le don d'un juif en faveur de la première synagogue. On ignore la provenance de cette plaque en grès qui, jusqu'en 1985, était scellée dans le mur d'une maison de la rue des Étudiants. Et ce n'est certainement pas un hasard si l'inscription hébraïque y a été conservée car, dès le Moyen Âge, cette ruelle était dénommée Judengasse (c'est-à-dire "rue des Juifs").

D'après l'orientaliste allemand Julius Euting (1839-1913), ce vieux texte, fait de citations bibliques, permettrait d'affirmer que cette inscription dédicatoire appartenait à une synagogue, très probablement celle de Molsheim. Exposée pendant des siècles à toutes les dégradations, elle a été mutilée à divers endroits : le nom du bienfaiteur et la date ont été effacés ; le type d'écriture placerait sa réalisation vers 1300. Mais, contrairement à ce qui a pu être rapporté de-ci de-là, ces dégradations ne remontent pas à la Seconde Guerre mondiale et/ ou ne peuvent être imputées aux nazis, puisqu'elles figurent déjà

sur des photos des années 1910... L'évêque Berthold de Buchegg aurait donc autorisé les juifs construire un sanctuaire à Molsheim avant 1343. Lors de la persécution générale de 1349, ils auraient été chassés de la ville, leurs biens confisqués et la synagogue dévastée. Mais le bâtiment existait toujours en 1390, date à laquelle un acte de vente nous apprend que l'ancienne synagogue était devenue... le "bistrot" des bourgeois (Bürgertrinckstube) de Molsheim! Cette profanation ratifie quelque sorte le démantèlement de la communauté.

Une copie du *Judenstein* rue des Étudiants

Comme la plupart des synagogues du Moyen Âge, le sanctuaire de Molsheim devait être une construction de dimension modeste et d'apparence discrète. Lieu de réunion et d'enseignement, il regroupait autour de lui différents bâtiments (dont les bains rituels) permettant de supposer que toute la vie communautaire se déroulait à cet endroit. L'emplacement exact de la synagogue reste inconnu mais, en son souvenir, une copie en résine du fameux Judenstein (réalisée par l'atelier de sculpture Keller, de Molsheim),



Deux juifs au Moyen Âge, reconnaissables à leur barbe fournie et à leur chapeau pointu (d'après le Hortus Deliciarum).

vient d'être scellée dans la rue des Étudiants. Classé parmi les "Monuments historiques" le 12 juillet 1985, l'original est actuellement conservé au musée de la Chartreuse.

Grégory OSWALD



La "pierre des Juifs" (Judenstein), vers 1300. Plaque dédicatoire avec inscription en hébreu (musée de la Chartreuse, Molsheim).



Six boîtes à livres pour partager le plaisir de lire

Assouvir sa passion de la lecture

Initié par la Ville et le lycée Louis Marchal, le projet d'implanter des boîtes à livres dans différents endroits stratégiques de la cité est sur le point d'aboutir. Le premier spécimen a été placé dans la rue Saint-Georges au mois d'août. Cinq autres sont d'ores et déjà sortis des ateliers de l'établissement scolaire. Il s'agit maintenant de finir l'habillage et de les installer.

articiper à l'économie circulaire en offrant une seconde vie aux livres tout en favorisant le lien social, quelle belle idée! D'autant plus qu'on a, chacun, dans sa bibliothèque un polar, un roman, un livre de cuisine ou une bande dessinée qu'on adore et qu'on voudrait partager... La municipalité a ainsi décidé l'implantation de six boîtes à livres sur son territoire, permettant un échange entre les usagers de la collectivité.

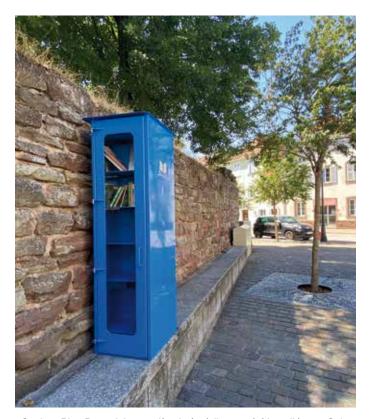
J'emprunte, je lis, je dépose

Cette idée a germé dans le coin de la tête de Jean Engel, adjoint à la culture qui en a parlé à son frère Marc, professeur en chaudronnerie industrielle au lycée Louis Marchal. La boucle était quasi bouclée. L'enseignant conçoit le modèle validé par la Ville et le soumet à ses élèves de BTS. En août 2022, la Ville implante sa première boîte à livres rue Saint-Georges (NDLR : la première initiative installée rue des Remparts, est privée). Deux autres exemplaires sont également livrés en attente d'être déployés.

De la gare au parc à cigognes

À la rentrée scolaire, César Schiestel et Grégoire Malet, reprennent le projet et réalisent les trois dernières boîtes. Les deux étudiants en BTS Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (CRCI) occupent l'atelier tous les lundis et vendredis matin. "Les consignes de nos professeurs sont simples: tout doit s'emboîter", sans clous ni vis... "Nous utilisons de l'acier de construction S235 qui est découpé, puis plié et enfin soudé", expliquent les deux compères. Ensuite il s'agit de meuler et de polir la structure pour obtenir des ouvrages de qualité. La Ville se charge ensuite de la mise en peinture et de la pose de la vitrine en verre sécurit auprès d'un artisan local, Julien Siegler. Présentées lors des journées Portes ouvertes du lycée Louis Marchal des 3 et 4 février, les boîtes ont suscité de l'engouement...

Côté emplacements "nous pensons les implanter au courant de l'été au parc à cigognes, au Paradis des enfants, au parc des Jésuites et à la gare", affirme



Couleur Bleu Bugatti, la première boîte à livres a été installée rue Saint-Georges début août 2022. Une seconde à vocation internationale sera installée à ses côtés au courant de l'été. Elle abritera des ouvrages multilingues.

Jean Engel. "Ce sont des endroits stratégiques où il y a du passage et les usagers qui le souhaitent pourront même s'installer sur place pour consulter les ouvrages", comme une invitation au voyage et à l'évasion, en somme. La dernière boîte, un modèle à vocation internationale (anglais-allemand), est prévue aux côtés de sa consœur, rue Saint-Georges. L'échange sera le principe de base de ces boîtes à trésors pour partager ses coups de cœur, découvrir de nouveaux auteurs ou retrouver les classiques oubliés. Chacun pourra venir déposer et/ou emprunter des livres gratuitement, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Permettre l'accès à la culture en privilégiant une démarche écocitoyenne, voilà un défi que la Ville de Molsheim a accepté de relever!















L'équipe du lycée Louis Marchal pose devant les professeurs Marc Fraulob (en bleu) et Marc Engel et aux côtés d'une boîte à livres.



César Schiestel et Grégoire Malet ont assuré le façonnage des trois dernières boîtes.



Henri Di Mattéo, artiste peintre

Délivrer un message haut en couleurs

Pour Henri Di Mattéo, la peinture doit être avant tout l'expression d'un message. Prémonitoire et flamboyante, chaque création représente une histoire et une invitation au voyage. Même si sa technique évolue, l'insolite, le décalage des situations et les mystères de la vie restent la substance essentielle de son inspiration. Ses tableaux ne laissent jamais le public indifférent.



Installé devant son chevalet, Henri Di Mattéo voue une véritable passion à la peinture acrylique. Le voilà dans son atelier en train de peindre une toile dédiée à l'icône Johnny Halliday.

'est en 1977 que Henri Di Mattéo s'installe avec son épouse, Herrade, à Molsheim entre l'ancien prieuré de la Chartreuse et la médiathèque. Est-ce la solennité des lieux qui a motivé son choix ? Ou est-ce parce que la bibliothèque des chartreux abritait jadis le manuscrit du *Hortus deliciarum* ou "Jardin des délices" rédigé par une autre Herrade, celle de Landsberg? Le mystère reste entier...

Issu d'une famille italienne originaire des Abruzzes, Henri Di Mattéo naît à Saint-Etienne en 1938. Durant son adolescence, il fréquente les cours du soir de l'école régionale des Beaux-Arts de Saint-Etienne. Pressé par ses parents de s'orienter vers une carrière plus cartésienne, il intègre le Centre de ressources d'expertise et de performance sportive de Strasbourg et exercera des missions autour du sport durant 15 ans. Grâce à sa capacité à manager des équipes, il devient directeur des moyens généraux chez Adidas à Landersheim avant d'intégrer l'entreprise Hager à Obernai. "A l'époque, je n'avais pas le temps de me consacrer à la peinture". Quand l'heure de la retraite sonne en 2002, il s'adonne enfin à sa passion. Il aime peindre les montgolfières, les fonds sous-marins et surtout associer les couleurs, jusqu'à cinquante nuances pour une même toile.

Aujourd'hui, l'artiste a peint près de 200 œuvres dont certaines ont été récompensées par de nombreux prix pour leur originalité. "Ma peinture est prémonitoire, inventive et flamboyante. Chaque toile est une histoire, savant mélange de rêve et de réalités", se définit Henri Di Mattéo. Il met en couleur ce qui est sombre, apporte de la douceur dans la violence, de la dérision et du burlesque dans le quotidien.

Mais où est donc Artémis?

Peintre surréaliste, naïf et persifleur du monde actuel, il prend un malin plaisir à croquer la vie. La technique évolue avec le temps et les sujets traités. Il rend son public attentif aux bouleversements climatiques. Il milite pour la sauvegarde de la planète Terre et son optimisme le pousse à intégrer dans ses acryliques une échappatoire, une issue heureuse souvent représentée par sa chienne Artémis. "Arti", pour les intimes, a partagé sa vie d'artiste durant 13 ans et le peintre aime à la mettre en scène. "J'oublie parfois où je l'ai dessinée et cela m'amuse d'essayer de la retrouver".

Tout récemment, il s'est associé avec son fils Dominique et décline ses toiles sur un tout autre support : une chaussure de ski ! Un nouveau défi bien loin de ses personnages dotés d'un long bec rouge et pointu de cigogne qui agrémentaient ses premières œuvres et qui l'ont fait connaître.



"Hortus Deliciarum" ou "Jardin des délices" - 2014 - acrylique sur lin 120 x 160 cm. Tableau inspiré par le manuscrit éponyme composé entre 1159 et 1175 par Herrade de Landsberg



Aubade pour une Aurore nouvelle - 2021. Acrylique sur lin 100 x 100 cm



Peinture sur chaussure de ski - 2022. Collaboration HDM - DDM 1965





La ressource eau sur le territoire

Du captage au robinet du consommateur

Parmi les compétences locales gérées par la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig figurent notamment celles liées à la gestion de l'eau potable à savoir les réalisation, étude, amélioration, rénovation, extension, contrôle, entretien et exploitation des équipements publics de production, de transport et de distribution, incluant la gestion des abonnés et l'assistance administrative.

epuis le 22 décembre 2006, c'est la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig qui exerce la compétence liée à la gestion de l'eau sur le territoire.

Elle est ainsi en charge de la production, du traitement, du transport et de la distribution de l'eau potable pour l'ensemble des 18 communes membres.

Depuis juillet 2007, elle a confié au Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA) l'exploitation de son réseau.

Un réseau de canalisations de 345 kilomètres

Le syndicat exerce ainsi les missions suivantes :

- contrôle, entretien et exploitation des installations existantes,
- extension limitée aux branchements neufs
- gestion des abonnés (facturation). L'eau distribuée à Molsheim et dans les communes alentours est un mélange d'eau provenant de neuf forages qui captent soit la nappe alluviale de la Bruche



Au printemps 2022, des travaux de rénovation du réseau d'eau potable ont été entrepris au quartier Henri-Meck.

soit la nappe alluviale du Rhin. La capacité totale de production de ces ressources en eau s'élève à près de 16 000 m³ par jour.

Collectée dans les différentes ressources, elle est notamment stockée dans un réservoir semienterré d'une capacité de près de 1 315 m³. Ce réservoir se remplit principalement la nuit et se vide le jour en fonction de la demande. Le réseau de canalisations qui alimente les usagers est disposé en maillage sur les communes et s'étend sur près de 345 km autour de Molsheim.

La politique de renouvellement constant des réseaux, couplée à des opérations de recherche de fuite préventive, et à une télésurveillance sur les principaux ouvrages de production et de stockage de la collectivité, a contribué à améliorer le rendement du réseau de 68 à plus de 80 % ces dernières années. Ces opérations s'effectuent en lien avec le SDEA

La consommation moyenne journalière par habitant est de l'ordre de 160 litres. L'eau est distribuée auprès des abonnés, après une désinfection préventive par chloration, pour éviter le développement de microbes dans l'eau.

Intérieur de la chambre de manœuvre du réservoir.





Prix de l'eau : combien ça coûte ?



L'eau est une ressource naturelle gratuite et précieuse. Cependant, son pompage, son traitement, son stockage, son transport et son assainissement ont un coût! C'est la Communauté de communes qui fixe annuellement le prix de la fourniture de l'eau potable et de l'assainissement.

"L'eau paie l'eau". Ce principe fondamental inscrit dans la loi sur l'Eau de 1992, veut que la facture d'eau permette à la collectivité de couvrir la quasitotalité des dépenses liées aux investissements et au fonctionnement nécessaires à la gestion du service "Eau et assainissement".

La facture d'eau correspond aux coûts des services de fourniture d'eau potable (production, traitement éventuel, stockage, distribution, contrôle) et d'assainissement (collecte, transport des eaux usées, contrôles, traitement en station d'épuration), ainsi qu'à différentes taxes et redevances.

Le prix moyen du mètre-cube d'eau pour une consommation de référence Insee de 120 m³/an s'élève à 4,33 € TTC (abonnements et redevances inclus). Ce principe de financement exclut la gestion des eaux pluviales des zones urbaines. Ainsi, les installations nécessaires à la collecte, au stockage et au traitement (y compris l'infiltration) de ces eaux pluviales sont prises en charge par le budget général de la collectivité. L'usager participe ainsi, de deux façons, au fonctionnement du service de l'eau et de l'assainissement :

- en tant qu'abonné par le biais de sa facture d'eau ;
- en tant que contribuable par le biais de ses impôts locaux.



Mutzig ovalie Molsheim

École de rugby, école de la vie

C'est en 2006 que l'ancien président Bernard Beau décide de créer le Mutzig ovalie Molsheim pour succéder au MR 15 rugby. Aujourd'hui labellisée niveau deux étoiles sur une échelle de 1 à 3, l'école de rugby est forte de 130 membres de 6 à 15 ans et prépare les futurs champions du ballon ovale. Ce sont Marc Gobled et Nicolas Krebs qui gèrent la structure en mode bicéphale.

'atmosphère est studieuse ce samedi au stade René Brencklé (maire de Mutzig de 1977 à 1981). Sur le terrain les jeunes de l'école de rugby (EDR) enchaînent les passes et s'essayent au placage sous les yeux experts de Marc Gobled et de Nicolas Krebs, les deux coresponsables de l'EDR. Au total, ce sont 130 enfants de 6 à 14 ans (15 ans pour les filles) qui sont licenciés au Mutzig ovalie Molsheim. "La mixité n'existe que jusqu'en catégorie minime", explique Nicolas Krebs.

Coller l'oreille contre la fesse de l'adversaire

Ensuite l'aventure se poursuit au sein d'équipes exclusivement féminines ou masculines. Du haut de

ses 7 ans, Gabin évolue dans la catégorie M8 ou moins de 8 ans : "J'ai commencé voilà 3 ans et cette année, je m'entraîne deux fois par semaine". Quant à la technique de plaquage, le mini-poussin est bien rodé. Après avoir fléchi ses jambes, "il faut coller l'oreille contre la fesse de l'adversaire et l'entourer de ses bras", soutient le jeune joueur dont le poste au sein de l'équipe n'est pas encore déterminé. Les premières années, "on inculque avant tout les valeurs de respect et de cohésion", rappelle Nicolas Krebs. L'objectif est de ne pas reculer en cherchant à jouer dans les espaces libres et de transmettre le ballon lorsque l'on est pris. Pour Soa, l'aventure de l'ovalie a commencé à la rentrée. A 14 ans, la jeune fille préfère jouer avec des garçons. "J'adore les sports





En catégorie mini-poussin, les enfants découvrent les premiers rudiments de rugby : passer le ballon, soutenir ses partenaires et surtout respecter les règles.

d'équipe et j'aime le contact. Je suis plutôt du genre à foncer dans le tas". Celle qui évolue au poste de deuxième ou de troisième ligne adore pousser dans les mêlées et estime avoir gagné en maturité... L'école de rugby c'est l'école de la vie : à chaque étape l'enfant continue son parcours vers l'autonomie. Afin d'offrir de belles opportunités à ses joueurs, le Mom a créé une entente avec Strasbourg Alsace Rugby à partir de la catégorie M16. "Certains cadets qui souhaitent notamment s'orienter vers la compétition rejoignent Strasbourg à l'issue de leur cursus en section sportive au collège Henri Meck".

Parmi les anciennes gloires du Mom figurent Fabrice Metz, le deuxième ligne et véritable pierre angulaire du pack de la Section paloise en Top 14, et Victoria Wilson deuxième ou troisième ligne au Stade villeneuvois Lille Métropole en Élite 1.

Afin de renforcer l'esprit d'équipe, éducateurs et joueurs ont assisté à la rencontre France-Galles le samedi 18 mars au Stade de France. C'est grâce notamment à l'investissement des bénévoles que les jeunes ont pu pénétrer pour la première fois dans l'enceinte du navire-amiral de Saint-Denis pour soutenir l'équipe de France. Avec le secret espoir de voir les Bleus soulever enfin le trophée le samedi 28 octobre lors de la finale de la 10e coupe du monde de rugby...

En savoir plus : responsableedrmom@gmail.com



Durant les vacances de la Toussaint, le Stade toulousain Académie, emmené par l'ancien international Émile Ntamack (4° en partant de la droite au 2° rang), a encadré un stage de trois jours sur les terres du Mutzig ovalie Molsheim. 100 jeunes issus de clubs alsaciens dont le Mom ont touché l'excellence. L'essai devrait être transformé en 2023 (Document remis).

Chantiers à Molsheim

Le point sur les travaux

Tourne-à-gauche de la route de Dachstein

Implanté au 41 route de Dachstein, le projet "Prairie boisée", développé par Promogim, accueille 60 appartements répartis en trois bâtiments proposant des logements allant du deux-pièces au quatre-pièces. Les premiers résidents viennent de prendre possession de leur appartement.

Afin de sécuriser l'accès au site et de fluidifier les flux de circulation, la ville entreprend des travaux d'élargissement et d'aménagement de la voirie avec la création d'un tourne-à-gauche. Validé par la Collectivité européenne d'Alsace, cet aménagement de la RD 93 a débuté le lundi 6 mars pour une durée estimée à un mois. Les travaux se situent sur le tronçon de la route de Dachstein entre la rue des Hérons et l'accès au parking de la zone commerciale du 43 route de Dachstein.

Réalisé par Eiffage route, le projet se décline en différentes phases.

- suppression de l'îlot central et du passage piéton existants
- élargissement de la chaussée pour aménager le tourne-à-gauche en déplaçant le trottoir existant côté Promogim
- création de deux nouveaux passages piétons en amont et en aval équipé chacun d'un refuge central.

Les enrobés devraient être tirés de nuit de (21 h à 5 h) début avril. L'entreprise EG signalisation prendra ensuite le relais en effectuant le marquage au sol et la signalisation verticale.

Durant toute la durée du chantier, l'accès au parking de la zone commerciale est maintenu. Selon l'état d'avancement des travaux, la circulation est maintenue par alternat en demichaussée par feux tricolores soit côté piste cyclable, soit côté habitations.

Le montant du projet s'élève à 175 000 euros TTC. Cette opération permettra de fluidifier le flot des véhicules aux abords de Promogim.



Avec la création du tourne-à-gauche, l'îlot central et le passage piéton existants seront supprimés pour sécuriser l'accès aux trois immeubles.



Durant les travaux, la circulation est réduite à une voie sur demi-chaussée.



Afin de permettre l'élargissement de la chaussée pour installer le tourne-àgauche, le trottoir initial sera déplacé vers les habitations



Travaux rue du Marché-Neuf

Portée par la Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig, la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement de la rue du Marché-Neuf a démarré le 6 février et s'est terminée tout début mars. C'est l'entreprise Eurovia qui a réalisé ce chantier.

La société Diebolt de Marmoutier a ensuite pris le relais pour effectuer les travaux de renouvellement de voirie. Les enrobés ont été tirés mi-mars. Comme pour la rue Saint-Joseph et la rue des Capucins, les pavés historiques en porphyre bleu originaires de la carrière de Saint-Nabor, récupérés lors de la rénovation de la rue Saint-Joseph habillent désormais les caniveaux et les devants des façades de part et d'autre de la chaussée. Le montant des travaux de rénovation de la voirie s'est élevé à 30 000 euros TTC.

C'est l'entreprise Diebolt qui a assuré les travaux de terrassement et d'enrobés.

Réaménagement de la rue de Saverne

La partie haute de la rue de Saverne constitue une des entrées majeures du cœur historique du centreville de Molsheim. En 1994 et 1998, le réseau d'eau potable et d'assainissement a été renouvelé mais les branchements des propriétés riveraines sont à reprendre. La Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig, en charge de cette compétence, vient d'attribuer le marché à l'entreprise Arkedia Olry. Ces travaux devraient débuter en juin. La Ville profitera de ce chantier pour réhabiliter la voirie dont le revêtement est fatigué. Pour la maîtrise d'œuvre, elle a retenu le bureau d'études OTE Ingénierie et l'atelier Gallois Curie (architecte paysagiste). Le binôme planche actuellement sur l'établissement du projet.

Le chantier s'étendra sur une superficie de près de 4 100 m², de l'angle de l'avenue du Général de Gaulle à celui de la place de l'Hôtel de Ville - rue du Maréchal Foch. Il prévoit le renouvellement de la voirie et des couches de roulement ainsi que la rénovation des réseaux secs (passage à l'éclairage Led, dissimulation du réseau téléphonique aérien...) Située dans le périmètre de protection des Monuments historiques, la voirie est soumise aux obligations d'aménagement imposées par l'architecte des Bâtiments de France et l'État.

Le pavage en pierre naturelle est requis. Sa mise en œuvre est plus complexe, plus longue et plus onéreuse qu'un simple chantier. Dès que le projet d'aménagement sera dessiné, une réunion informative pour les riverains sera organisée.



La chantier de voirie s'étendra du tronçon de la rue de Saverne situé entre l'avenue du Général de Gaulle et la place de l'Hôtel de Ville.



Le chantier s'effectuera par phasages en veillant à traiter les intersections avec les chaussées existantes tout en assurant la desserte des riverains.



Quoi de neuf?

Les Potes au fût

Quand le client pousse la porte de la brasserie/ restaurant "Les Potes au fût" au 1 rue Gaston Romazzotti, il est de suite charmé par l'atmosphère chaleureuse qui y règne. Pour habiller son restaurant, Michel Krebs-Spetz s'entoure des compétences d'une architecte d'intérieur : des fûts de chêne font office de tables, une poutre de 300 ans trône au-dessus du bar et une tireuse à bière de 16 becs permet d'apaiser toutes les soifs. Cuisinier de formation, Michel propose une cuisine simple, généreuse et goûteuse. Bavette d'aloyau, burgers, planchette de charcuterie et même des tartes flambées les vendredis et samedis soir. Côté salle, il s'entoure de son fils Léo qui rêvait de travailler avec son père. Soirées à thème le vendredi complètent l'offre alléchante des "Potes au fût"!

Heures d'ouverture : tous les midis du lundi au vendredi de 11 h 30 à 14 h - les mercredis, jeudis de 18 h à 22 h, les vendredis et samedis de 18 h à 1 h tél. 03 88 20 10 92 - https://www.lespotesaufut.fr/ -





Human Blossom crossfit

Installée au 17 rue des Vergers, Human Blossom crossfit Molsheim a ouvert ses portes le 6 mars. Forts de leur expérience à Belfort, à Taillecourt (25) et en Belgique, Adrien Guillot et Sofien Zaier déclinent leur concept dans la cité Bugatti. Sur place, ce sont Maxime Andrieux et Bruno Henriques qui dispensent leur savoir afin de permettre aux pratiquants d'être en forme et en bonne santé. "Nous accueillons tous les sportifs dès 7 ans et adaptons le travail au niveau de chaque personne", soutiennent les deux coachs. Différentes formules d'abonnement sont proposées pour satisfaire toutes les exigences.

Heures d'ouverture : les lundis, mercredis et jeudis de 9 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 21 h ; les mardis et vendredis de 7 h à 13 h 30 et de 16 h 30 à 21 h ; le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h - tél. 03 68 38 57 58 puis taper le 4 - https://humanblossomcrossfit.com/

Appel

Nouveaux commerçants,

vous souhaitez figurer dans cette rubrique?

contactez-nous:

Service communication

tél. 03 88 49 58 28 - communication@molsheim.fr



Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 28 février 2023 NB : Pour pouvoir faire figurer les données dans cette rubrique, nous devons attendre

que les communes de naissance nous communiquent les informations et surtout qu'elles nous autorisent à les diffuser.

Naissances

Bienvenue à ...

Décembre

Suzanne,

fille d'Agnès DE LAJUDIE et de Paul SARTON DU JONCHAY

Rachel,

fille de Nelly REISS et de Maxime SATTLER

Léonard, fils de Laurine MULLER et de Ludovic KOPP



■ Samuel,

fils de Cristina GONCALVES et de Rémi NOUAILHAT

■ Mélyana,

fille d'Alison STORCK et de Dylan FOND

■ Judith,

fille de Samantha HOLDERITH et d'Adrien BAADER

■ Edel, fi

fille de Sabrina GOMRI et deYoel BUDIMAN



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à...

Antonio BERTONE et Elisabeth LIBERATORE Antoine GUTAPFEL et Virginie ENGEL 3 décembre 17 décembre Mikail KAYMAK et Hasret TUGLU

7 janvier

Les statistiques 2022

Naissances

Décès

Mariages

Divorces

Pacs

62 dont 1 à Molsheim 103 dont 69 à Molsheim

50

16

35 enregistrements et 146 dissolutions







Droit d'expression des élus

Le groupe "Molsheim, l'Avenir avec Vous"

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Ces dernières semaines, nous nous sommes penchés sur le réaménagement de la rue de Saverne et du quartier Henri Meck. La rue de Saverne constitue l'un des points d'accès au centre-ville, que nous cherchons à dynamiser et rendre toujours plus attractif. Son réaménagement est nécessaire à de multiples égards, même si nous savons par avance qu'il entraînera des nuisances et des contraintes importantes pour les commerçants, les riverains et les usagers. Comme pour d'autres projets, nous sommes convaincus qu'à l'issue d'un temps de travaux et de ses difficultés, nous pourrons collectivement nous réjouir d'avoir pu mener ce programme à bien.

Nous avions également à cœur, durant ce mandat, de modifier en profondeur le quartier Henri Meck. Par la réfection de la voirie et le parachèvement de notre réseau de pistes cyclables, nous traiterons et sécuriserons la question des déplacements. Avec ces travaux, nous finaliserons d'ailleurs l'interconnexion de notre réseau de cinq pistes cyclables, ce qui constitue une étape déterminante pour favoriser les déplacements à vélo dans notre ville. A travers l'extension du Parc Eichler, et la plantation de 149 arbres, ensuite, nous améliorerons le cadre de vie des habitants.

Enfin, et comme dans d'autres quartiers, nous modifierons l'éclairage public pour réduire notre consommation électrique et nous redirigerons, comme nous le faisons progressivement, par exemple, au quartier des Prés, les eaux pluviales vers le milieu naturel plutôt que vers notre station d'épuration. Ajoutées aux nombreuses plantations qui accompagneront l'extension du Parc Eichler, ces dernières orientations s'inscriront d'ailleurs pleinement dans le cadre de nos engagements pour l'environnement, qui se concrétisent au fur et à mesure de nos réalisations.

A l'heure des arbitrages parfois difficiles, notre équipe reste résolument déterminée à agir et à conduire des projets utiles à notre ville et ses habitants!

Bien cordialement,

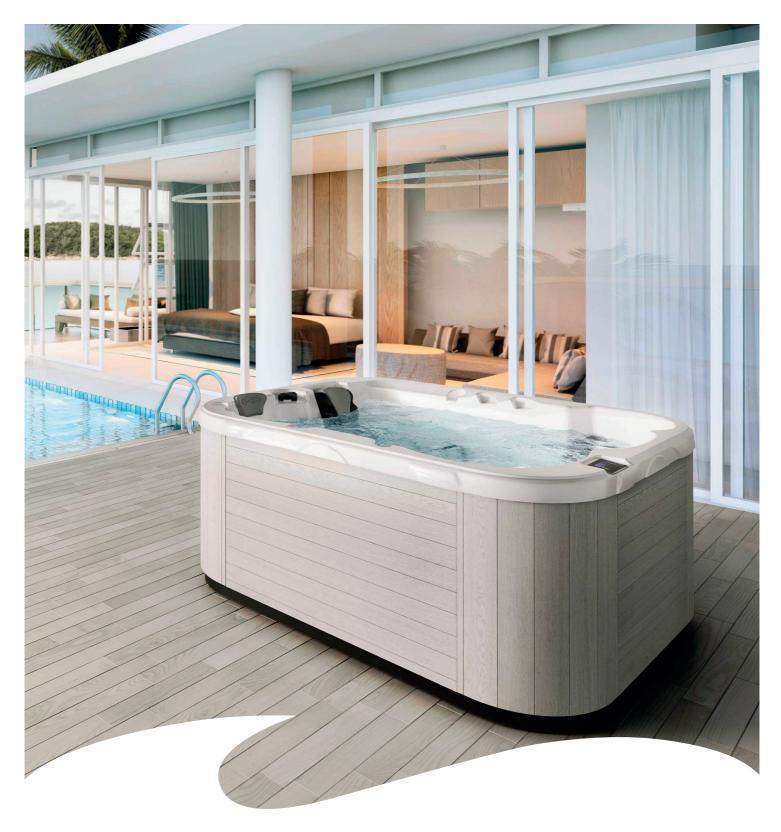
Mesdames et Messieurs Christophe Backert, Valérie Bailly, Ali Celepci, Yann-Loïc Deruwez, Aimée Dietrich, Evelyne Dingens, Jean Engel, Laurent Furst, Sylvie Giaconia-Wantz, Alain Gilardot, Martine Joerger-Pividori, Philippe Heitz, Martial Heller, Nicolas Hitier, Chantal Jeanpert, Maxime Lavigne, Patrick Marchini, Sabrina Risbec, Gilbert Steck, Sylvie Teterycz, Christelle Tonner-Wagner, Amélie Tusha, Catherine Wolff et Typhaine Ziminski.

"Conformément à l'article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales: "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale".

Le groupe Réveillons Molsheim!

Texte non parvenu

Mesdames et Messieurs Valérie Deblock, François Orsat, Thierry Peter, Marie-Bernadette Piettre et Jean-Michel Weber.



VOTRE COCON DE BIEN-ÊTRE

Offrez-vous 37° toute l'année ...

Visitez notre showroom

ZAC DU ROSENMEER 1 rue Jean Marie Lehn 67560 ROSHEIM

03 88 62 08 05 contact@artduspa.com













03 88 78 87 02

173 rue du Maréchal Foch - Lingolsheim

CONCEPTION

AMENAGEMENT

ENTRETIEN

